
Objectifs :

Maîtriser l'environnement juridique global des achats publics et assimiler les dispositifs légaux majeurs.
Élaborer, compléter et exploiter avec rigueur les pièces administratives constitutives des dossiers de consultation.
Piloter et suivre les différentes étapes du déroulement financier et technique d'un contrat public.

Public concerné et prérequis :

Collaborateurs des services achats, gestionnaires administratifs, techniciens, secrétaires de mairie, comptables ou toute personne amenée à collaborer ponctuellement ou régulièrement avec un pôle de commande publique.

Prérequis :

Accessible sans connaissances préalables en matière d'achat public.

Qualification des intervenants :

Spécialiste du domaine

Moyens pédagogiques et techniques :

Le module alternera éléments d'enseignement didactiques et théoriques avec une prise en main progressive des modules à travers des cas pratiques et des exemples exposant les principales problématiques que le stagiaire rencontrera dans la gestion du sujet de manière à acquérir une réelle autonomie opérationnelle.

Outils pédagogiques :

L'ensemble du cours est repris sous forme de projection par vidéoprojecteur.

PC professionnel de l'apprenant et logiciel

NEOACADEMY

Vidéoprojecteur – ateliers de mise en pratique d'expérience

Durée, effectifs :

14 heures.

7 stagiaires.

Programme (contenu de la formation) :

PREMIÈRE JOURNÉE : Cadre Légal, Expression du Besoin et Procédures Adaptées

Module 1 : Appréhender l'écosystème de l'achat public

Règles du jeu et socle juridique : Immersion dans les grands principes du Code de la commande publique.

Cartographie des intervenants : Les attributions respectives des acheteurs et des opérateurs économiques.

Outils de mutualisation : Fonctionnement des centrales d'achat et organisation des groupements de commandes.

Modalités d'exécution partagée : Différences fondamentales entre la cotraitance (groupement d'entreprises) et la sous-traitance.

Typologie des marchés : Analyse comparative des grandes familles d'achats (travaux, fournitures courantes, services, prestations intellectuelles, informatique) et panorama des nouveaux CCAG.

Lexique et jargon : Maîtriser le vocabulaire technique et les acronymes indispensables de la commande publique.

Module 2 : Structurer l'achat et anticiper les seuils réglementaires

Formes contractuelles : Différencier les marchés simples, les marchés fractionnés (à tranches), les accords-cadres et la gestion des options (variantes, prestations supplémentaires éventuelles).

Règle de l'allotissement : Le principe de division en lots séparés et ses exceptions.

Définition du besoin : Méthodologie d'évaluation quantitative et qualitative, pratique légale du sourcing auprès des fournisseurs.

Calcul des seuils financiers : Règles de computation des seuils en fonction de l'homogénéité des fournitures/services ou de la notion d'opération de travaux.

Mise en pratique : Atelier collaboratif sur l'évaluation des besoins et la détermination des seuils obligatoires.

Module 3 : Pratique de la publicité et focus sur les MAPA

Transparence et publicité : Choisir les bons supports de diffusion (BOAMP, JOUE, JAL) selon les montants.

Le Marché À Procédure Adaptée (MAPA) : Périmètre d'application, libertés accordées à l'acheteur et limites

NEOACADEMY

267 Le Mont Roty 76160 FONTAINE SOUS PREAUX

Tél. 06.86.40.13.94 – boucourt.charlotte@neoacademy.fr

SASU au capital de 10000 € – RCS Rouen – SIRET 94003713800010 – NAF 85.59

légales.

Négociation en MAPA : Conduire les pourparlers avec les candidats dans le respect de l'égalité de traitement.

SECONDE JOURNÉE : Procédures Formalisées, Analyse des Offres et Suivi d'Exécution

Module 4 : Explorer les procédures formalisées

L'appel d'offres : Mécanismes de la procédure ouverte ou restreinte.

Procédures négociées et dialogue : Conditions de recours au dialogue compétitif et à la procédure avec négociation.

Cas spécifiques : Les marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Mise en pratique : Analyse de scénarios pour déterminer la procédure de passation la plus adéquate.

Module 5 : Décortiquer le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Structure et rôle des pièces maîtresses : Règlement de la Consultation (RC) : Le mode d'emploi de la candidature.

Acte d'Engagement (AE) : L'offre contractuelle du candidat.

CCAP & CCTP : Définition des clauses administratives particulières et des exigences techniques.

Régime financier : Fixation des prix (forfaitaires, unitaires ou mixtes) et mécanismes de variation (prix fermes, actualisables ou révisables avec clauses de sauvegarde).

Module 6 : Évaluer les candidatures et sélectionner l'offre économiquement la plus avantageuse

Examen des capacités (Candidature) : Critères de sélection, motifs d'exclusion (interdictions de soumissionner) et processus de régularisation.

Simplification administrative : Utilisation du DUME (Document Unique de Marché Européen).

Jugement des offres : Pondération des critères (prix, valeur technique, critères environnementaux et sociaux).

Anomalies des offres : Traitement des variantes, des options et détection/rejet des offres anormalement basses (OAB).

Attribution : Rôle de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et signature du pouvoir adjudicateur.

Clôture administrative : Rédaction du rapport de présentation, formalités de notification et d'information des candidats évincés, avis d'attribution.

Module 7 : Sécuriser l'exécution et auditer les contrats

Vie du marché : Modalités de reconduction et gestion des avenants (modifications contractuelles en cours de route).

Opérations de contrôle : Vérification de la conformité et admission/réception des prestations.

NEOACADEMY

Suivi financier : Versement des avances, paiement des acomptes, liquidation du solde et respect des délais globaux de paiement (intérêts moratoires).

Garanties et fin de contrat : Retenues de garantie, cautionnements, mesures de soutien aux PME, ainsi que les cas d'interruption (résiliation).

Contrôles de légalité et contentieux : Identifier les audits (a priori / a posteriori) et cartographier les risques juridiques pour prévenir les recours.

Modalités d'évaluation des acquis :

Chaque stagiaire devra effectuer un test de connaissance sous la forme d'un questionnaire oral et écrit avec le formateur reprenant les principaux points de la formation.

Sanction visée :

Certificat de réalisation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Aucun

Délais moyens pour accéder à la formation :

Formation réalisée en présentiel ou en classe virtuelle Formation en INTRA.

Alternance d'apports de connaissances théoriques, puis mise en pratique.

La planification de votre formation sera finalisée et inscrite à notre calendrier selon vos disponibilités et contraintes.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

NEOACADEMY

267 Le Mont Roty 76160 FONTAINE SOUS PREAUX
Tél. 06.86.40.13.94 – boucourt.charlotte@neoacademy.fr
SASU au capital de 10000 € – RCS Rouen – SIRET 94003713800010 – NAF 85.59

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Taux de réussite à la formation :

Taux de satisfaction de la formation :

Tarif :

Nous consulter

NEOACADEMY

267 Le Mont Roty 76160 FONTAINE SOUS PREAUX
Tél. 06.86.40.13.94 – boucourt.charlotte@neoacademy.fr
SASU au capital de 10000 € – RCS Rouen – SIRET 94003713800010 – NAF 85.59